



AGA KHAN FOUNDATION

TERMES DE REFERENCE

PRESTATION DE SERVICE POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS MEDICAUX ET EQUIPEMENTS (KITS SONUB) POUR HUIT (8) CSCOM DANS LES DISTRICTS SANITAIRES DE MOPTI ET DJENNE

FINANCEMENT : AFFAIRE MONDIALE CANADA (AMC)

PROJET AQCESS

SECTION I :

LETTRE DE SOUMISSION

1. La Fondation Aga Khan, ci-après dénommée « AKF » exécute sous financement du Gouvernement Canadien à travers Affaire Mondiale Canada (AMC), un projet de santé maternelle et infantile dénommé AQCESS « Access to Quality Care through Extending and Strengthening Health Systems = Accès aux soins de qualité à travers l'extension et le renforcement des systèmes de santé). AQCESS est conçu pour soutenir les systèmes nationaux de santé dans cinq pays : le Kenya, le Mali, le Mozambique, le Pakistan et la Tanzanie. Au Mali, AQCESS s'inscrit dans le cadre de la pérennisation des acquis du projet MCCS et vise à accélérer la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelle et infantile dans les Districts sanitaires de Mopti et Djenné en mettant l'accent sur l'amélioration de la disponibilité et l'utilisation des services de santé essentiels pour les femmes enceintes, les nouveau-nés et les enfants de moins de cinq ans.
2. Lors des consultations avec la Direction Régionale de la Santé de Mopti pour la réalisation du Project Implementation Plan (PIP), l'extension des Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence des Base (SONUB) dans les Districts sanitaires de Mopti et Djenné a été retenue comme une stratégie majeure pour réduire considérablement les taux de mortalité maternelle et infantile. Le projet AQCESS appuiera cette stratégie par la rénovation et l'équipement de 8 CSCOM pour renforcer l'accès des femmes et des enfants aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base (SONUB). L'objectif de ce renforcement est de positionner ces CSCOM pour la gestion et la référence des urgences obstétricales venant des maternités et des sites SEC. Sur cette base, la Fondation Aga Khan, lance une consultation ouverte pour la dotation en kit et équipements SONUB pour huit (8) CSCOM des Districts sanitaires de Mopti et Djenné. Il est demandé aux structures agréées dans la fourniture de matériel médical, de bien vouloir nous soumettre une offre technique et financière. Les services à fournir sont regroupés **en deux (2) lots distincts** et comprennent principalement la fourniture de matériels et équipements médicaux (kits SONUB) pour huit (8) CSCOM.
3. Le lot 1 est réservé exclusivement aux entreprises spécialisées dans la fourniture de matériels médicaux. Compte tenu des conditions de transport de certains matériels, et de notre propre expérience dans l'achat des mobiliers métalliques, les entreprises non implantées à Mopti ne peuvent pas soumissionner pour le lot 2.
4. Le lot 2 est exclusivement réservé aux entreprises de construction métallique implantées à Mopti. Toutefois, les entreprises spécialisées dans la fourniture de matériels médicaux implantées dans la région de Mopti peuvent soumissionner pour les deux lots.

5. Pour toute offre financière, il est obligatoire de se référer à la liste du matériel ainsi que leur quantité annexée **à la section III**.
6. Le processus d'acquisition se déroulera suivant les règles et procédures de AMC et de la Fondation Aga Khan régissant les acquisitions de bien, travaux et services.
7. La période de validité des propositions s'étend au moins sur 60 jours à compter de la date limite indiquée pour la soumission. Dans des circonstances exceptionnelles, la Fondation Aga Khan peut solliciter du soumissionnaire une prolongation du délai de validité de son offre. La demande et les réponses qui lui seront données seront faites par écrit. Le Soumissionnaire peut refuser de prolonger la validité de son offre. Un Soumissionnaire acceptant la prolongation requise ne se verra pas demander de modifier son offre et ne sera pas autorisé à le faire.
8. La soumission d'une proposition par un soumissionnaire constitue la confirmation qu'il a tenu compte de tous les éléments contenus dans la présente demande de prestation d'une part, qu'il est légalement autorisé à assurer les services requis, et qu'il est en règle quant aux obligations légales du Mali, d'autre part. AKF pourrait, à sa seule discrétion, demander au soumissionnaire de fournir des documents justificatifs à cet effet.
9. La soumission est faite aux frais du soumissionnaire et votre établissement ne pourra revendiquer aucun dédommagement à ce titre, étant entendu que la Fondation Aga Khan se réserve le droit d'arrêter la présente consultation à tout moment ou de ne retenir aucun soumissionnaire quelle qu'en soit la raison. Il conviendrait de noter que conformément à la politique de la Fondation Aga Khan, le soumissionnaire doit observer les normes éthiques les plus élevées au cours du processus d'appel d'offre et dans l'exécution des marchés qui en résultent. Conformément à cette politique, la Fondation rejettera toute offre s'il se révèle que le soumissionnaire ne remplit pas toutes les conditions légales et réglementaires en vigueur en République du Mali ou s'il a été coupable de pratiques de corruption ou de fraude dans le cadre de la concurrence pour l'obtention du marché concerné.
10. Une ouverture des offres aura lieu dans les locaux de la Fondation Aga Khan à Bamako ou à Mopti, à l'une des adresses sus indiquées. Les propositions financières ne seront examinées que lorsque le soumissionnaire remplira toutes les dispositions légales et réglementaires.
11. En soumettant votre offre, vous signifiez votre acceptation des conditions générales de fourniture de biens et services ainsi que des conditions particulières consignées sous mentionnées de l'invitation à soumissionner. Sauf avis contraire, les prix proposés doivent rester en vigueur sur toute la durée du contrat et, en aucun cas, ne sauraient faire l'objet d'ajustement ultérieur.
12. Nonobstant ce qui précède, la Fondation se réserve le droit de modifier le contenu du présent dossier, d'accepter ou de rejeter tout ou partie de l'ensemble des propositions, ou d'annuler le processus d'appel d'offres à tout moment avant l'adjudication du marché et, ce, sans obligation de la part du soumissionnaire.

Le paiement par AKF au fournisseur est conditionné à la livraison de la totalité de la quantité du matériel médical dont ce dernier est adjudicateur et leur acceptation par AKF. Ce qui veut dire qu'aucune avance ne sera accordée avant la livraison totale des matériels, en état neuf et sans aucun dommage physique.

Mopti, le 10 décembre 2018

Par : _____

Dr Mamadou Koné
AQCESS Project Manager AKF Mali

SECTION 2
INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

A. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. La présente consultation a pour objet, la fourniture de matériels et équipements médicaux (Kits SONUB) pour huit (8) CSCOM dans les Districts sanitaires de Mopti et Djenné.
2. La participation à cet appel d'offre est ouverte selon les mêmes conditions à toutes les entreprises en règle vis-à-vis de la législation en vigueur au Mali. Les soumissionnaires doivent fournir les preuves attestant de leur situation vis-à-vis de ladite législation. Les soumissionnaires doivent certifier qu'ils remplissent ces conditions et prouver qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité par des documents datés de moins de 90 jours avant la date limite de soumission des offres, établis conformément à la législation ou à la pratique ou en fournissant des copies des documents originaux relatifs à leur enregistrement et/ou leur statut juridique, qui établissent leur lieu d'enregistrement.
3. Sont exclues de la présente consultation et de l'attribution de ce marché, les personnes physiques, sociétés ou entreprises sous sanction ou ayant des litiges avec la législation du Mali, la Fondation Aga Khan et de AMC.
4. Les conditions d'éligibilité qui constituent aussi les critères de qualification sont analysées à travers les pièces administratives ci-dessous.
5. Le lot sera attribué à un seul fournisseur
NB : les fournisseurs non agréés dans la fourniture de matériel médical ne peuvent pas soumissionner pour le présent appel d'offre ; en ce sens qu'il ne leur sera pas attribué le lot1. Le non-respect de cette disposition entraînerait le rejet automatique de l'offre du soumissionnaire et aucun recours n'est possible.

Pièces Administratives

Les entreprises qui souhaitent participer à la présente consultation devront fournir un dossier comprenant les renseignements et les documents suivants :

- a) Autorisation d'exercer dans le domaine d'activités concerné (agrément d'exercer dans le domaine de la fourniture des équipements et mobiliers médicaux)
- b) Ou Attestation d'inscription au registre du commerce ;
- c) Attestation de régularité de paiement des charges fiscales (impôt) datant de moins de 6 mois et Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- d) Attestation de non faillite ;
- e) Expérience de la société ou de l'entreprise dans la fourniture de matériels similaires (joindre tous les PV de fourniture de matériels similaires avec le contact et l'adresse des commanditaires);

LA NON FOURNITURE D'UNE DE CES PIECES PEUT ENTRAINER LE REJET DES OFFRES

B. OFFRE FINANCIERE

Le devis estimatif doit être accompagné des documents authentiques ou certifiés conformes cités ci-dessus afin de nous permettre de juger de l'existence légale, et de la capacité de votre établissement à assurer parfaitement la prestation de services sollicitée. Ces informations peuvent être accompagnées de tout autre renseignement que vous jugerez utiles à votre offre.

L'offre financière doit comporter le devis estimatif dûment rempli, daté et signé. Il est obligatoire que la proposition financière donne une description des services proposés en termes de :

- Coût unitaire, et le coût total par rubrique proposé par votre structure,
- Le délai de livraison et le mode de payement

Les prix proposés doivent être nets d'impôts, exonérés de toutes taxes applicables dont les droits, frais, impôts ou taxes indirectes dont les droits de douane. Les prix exprimés sont également, exonérés de tout frais supplémentaire imposé par ou en application des lois, statuts ou réglementation d'une direction ou autorité gouvernementale, la Fondation Aga Khan, ses biens, ses opérations et

transactions étant soustraits à toute obligation liée au paiement, à la retenue ou à la perception d'impôts ou de droits de douane en vertu de l'Accord Cadre qui le lie au Gouvernement du Mali.

C. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des prestations est fixé à trente (30) jours à compter de la date de notification pour la fourniture des équipements. Ce délai dépassé, occasionnerait une pénalité de 2% sur le montant total convenu, et cela sur chaque semaine (Sept jours) de retard consommé.

D. Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées aux bureaux de la Fondation Aga Khan à Bamako ou à Mopti, quartier Bougoufié au plus tard **le VENDREDI 04 JANVIER 2019 A 17 HEURES PRECISES**. Toute Offre reçue après la date et l'heure limite indiquée sur la lettre de soumission ne sera pas considérée. Aucune responsabilité ne peut être acceptée pour la délivrance tardive des offres.

Les propositions financières devront être soumises sous pli scellé et doivent être déposées aux adresses indiquées ci-dessous.

NB : Les entreprises de Bamako peuvent directement déposer leurs offres au siège de la Fondation Aga Khan à Bamako (Cf adresse ci-dessous)

AKF – Bamako

Immeuble Niangado (adjacent CICB),

sis Quartier du Fleuve, BPE 2998, Bamako.

Tél.: +223.20.22.06.95

En plus du nom et de l'adresse du soumissionnaire, la grande enveloppe doit porter la référence de la demande de Proposition de façon bien lisible.

<p style="text-align: center;">FONDATION AGA KHAN</p> <p>Quartier Bougoufié – Face au stade Baréma Bocoum de Mopti, Rue 300 –Porte 131-Mopti- Mali, BP 39 - Tél : 21 43 14 06 / 21 43 14 07 Fax : 21 43 14 08</p> <p style="text-align: center;"><u>PROJET AQCESS</u></p> <p style="text-align: center;">PRESTATION DE SERVICES POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS MEDICAUX (KITS SONUB) POUR 8 CSCOM DES DISTRICTS SANITAIRES DE MOPTI ET DJENNE</p>

E. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées par une commission de dépouillement et se feront en deux phases à savoir :

1. Vérification de l'existence des pièces administratives demandées ;
2. Evaluation des offres financières ;

L'évaluation financière sera effectuée pour les soumissionnaires dont les références administratives sont conformes et recevables. L'offre la mieux disante sera retenue comme attributaire du marché.

Après adjudication du marché, tous les matériels demandés devront être livrés au bureau du Réseau de la fondation Aga Khan à Mopti, quartier Bougoufié, Face au Stade Barème Bocoum, où leur réception sera faite en la présence du fournisseur ou de son représentant. **(CONDITIONS PARTICULIERES)**

SECTION III

A) Désignation, références et quantité des matériels médicaux et kits à fournir :

DESIGNATION	QTE TOTALE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
Kits Ventouse	16		
Kits Forceps	16		
Canule de Guedel Adulte taille 4 (50 pieces)	8		
Kits AMIU (Seringue et canule du N°4 à N°12 excepté le N°11)	8		
Kit de Réanimation du nouveau-né (Aspirateur à Pédale, Ballon auto-gonflable, masque 0 et 1, sonde d'aspiration du nouveau-né N°8 et 10)	8		
Kit de réanimation pour adulte avec sonde d'aspiration à pédale, Ballon auto-gonflable, masque	8		
Boite d'Accouchement	16		
Boite d'épisiotomie	16		
Boite d'examen sous valve	8		
Boite de curetage (Pince de Ponzzi, Speculum 1 Jet : petit, moyen et grand format, Pince en cœur, Pince porte coton)	8		
Canules de Guedel	8		
Autoclave à Feu	8		

Nb : Joindre la photo des matériels proposés. La non fourniture desdites photos peut être un motif de rejet de l'offre. Aucun recours ne sera recevable.

B) Désignation et quantité des matériels médicaux et kits à fournir :

DESIGNATION	QTE TOTALE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
Chaises métalliques pour visiteurs et accompagnants	32		

(pour la salle de consultation)			
Bancs métalliques avec dossards pour visiteurs et accompagnants	40		
Armoires métalliques 2 battants avec étagères pour sécuriser les équipement	16		
Table bureau métallique + chaise	8		
Serrures pour sécuriser les toilettes	32		

**SECTION IV
LISTE DES CSCOM BENEFICIAIRES**

N°	DISTRICT SANITAIRE	CSCOM
1	MOPTI	Fatoma
2		Somadougou
3		Sampara
4		Médina Coura
5	DJENNE	Madiama
6		Konio
7		Gomitogo
8		Senossa